



Le 27 mai 2014

L'Honorable John Baird, P.C., M.P.
Ministre des Affaires étrangères
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

Je vous écris en ma qualité de président du Comité pour les droits humains de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

C'est avec stupéfaction et une profonde inquiétude que j'ai appris la situation de Meriam Yehya Ibrahim, mère chrétienne soudanaise, récemment condamnée à mort pour « apostasie » et à cent coups de fouet pour « adultère ».

Je demande donc au Gouvernement du Canada de faire tout ce qui sera possible pour presser le gouvernement soudanais de libérer Mme Ibrahim et de respecter le droit à la liberté de croyance et de culte, garantie par l'article 38 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (auquel le Soudan a adhéré en 1986). Les sentences prononcées contre Mme Ibrahim sont contraires à la justice et à la miséricorde, et sont incompatibles avec les droits universels de la personne, que le Soudan a reconnus.

Je me fais l'écho des sentiments exprimés par l'ambassadeur canadien pour la liberté de religion, M. Andrew Bennett, dans sa déclaration du 15 mai 2014, dans l'espoir et l'attente qu'on fasse preuve de justice et de compassion lorsque la cause sera prochainement entendue en appel.

Acceptez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

+François Lapierre, P.M.E.
Évêque de Saint-Hyacinthe, Canada
Président du Comité des droits de la personne

c.c. : M. Osman Adam, chargé d'affaires
M. Andrew Bennett, ambassadeur pour la liberté de religion